

| Un autre regard sur la *Cena Trimalchionis*

| Jacques **Acolty**

Louvain-la-Neuve, le 29 mars 2025

[Extrait des [Folia Electronica Classica](#), t. 49, janvier-juin 2025]

Un autre regard sur la *Cena Trimalchionis*

Jacques Acolty

[<jacques.acolty@gmail.com>](mailto:jacques.acolty@gmail.com)

Résumé

Une lecture de cet épisode célèbre du « *Satiricon* de Pétrone » débarrassée de toute exégèse et centrée exclusivement sur le texte autorise des hypothèses inattendues, dont certaines semblent difficilement contestables. Le lexique de la *Cena* permet de circonscrire une aire dialectale : la Narbonnaise. Le cadre de la *Cena* est narbonnais. Certains comportements sont gaulois. L'auteur ne connaît pas la Campanie. La *Cena* ne se comprend bien qu'en se référant à l'Histoire.

I. Latin vulgaire ou latins vulgaires ?

L'expression *latin vulgaire* est ambiguë car elle peut donner à penser que c'était une sorte de κοινή διάλεκτος parlée dans l'Empire, de l'Atlantique à l'Euphrate. Or chaque région de l'Empire avait son latin dialectal et sa manière de le prononcer. C'était le latin du petit peuple (*minutus populus*). Mieux vaut donc parler de *latins vulgaires* en mettant l'expression au pluriel.

Dans son *Dictionnaire liégeois*, Jean Haust explique comment il a délimité l'aire du dialecte liégeois : « La délimitation d'un dialecte est chose délicate ; elle implique toujours quelque arbitraire. On choisit d'ordinaire un faisceau de traits phonétiques qui forment une zone limite. Pour figurer pratiquement la région où Liège a propagé son rayonnement linguistique, j'ai pris le mot *norêt* (mouchoir)¹. » Suit une analyse phonétique.

Peut-on appliquer cette méthode à la *Cena* ? Cela semble possible, car il est dans la *Cena* un mot décisif qui permet de circonscrire une aire dialectale. Qui plus est, les éléments descriptifs de la *Cena* cadrent parfaitement avec l'aire définie.

¹ J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1979, p. XV.

II. Le lexique de la *Cena*

Outre des fautes assez banales de genre, de conjugaison, de syntaxe, le texte de la *Cena* comporte plusieurs singularités : un nombre considérable de hapax, de mots grecs, de mots qui ne se rencontrent qu'en Gaule². C'est une sorte de jargon qui évoque les grandes métropoles où des populations médiocrement éduquées, de cultures différentes, se côtoient intimement. La compréhension de la *Cena* réside dans celle de son lexique.

- Les hapax

Les hapax foisonnent dans la *Cena* : *absentius*, *abstinax*, *agaga*, *aginare*, *amasiuncula*, *anathymiasis*, *apoculare*, *apophoreti*, *Asiadis* (?), *bacalusia*, *bacciballum*, *baliscus*, *barbatoria*, *barcala*, *benemorius*, *bilychnis*, *bisaccium*, *bonatus*, *bucinus*, *burdubasta*, *cardeles*, *cataphaga*, *cellatio*, *cerasinus*, *chiramaxium*, *cicaro*, *colepium*, *coptoplacenta*, *corcillum*, *credra* (?), *cubitorius*, *culare*, *culcitra*, *debattuere*, *desomnis*, *dignitosus*, *disparpallare* (?), *elegare*, *embolum*, *excatarissare*, *exopinissare*, *exsonare*, *fulcipedia*, *gingilpho*, *Graeculio*, *inspeciosus*, *lacticulosus*, *lamellula*, *laniticius*, *larifuga*, *lupatria*, *manuciolum*, *methodium*, *micarius*, *minutalia*, *mixcix*, *mufrius*, *nesapius*, *oclopetta*, *odarium*, *oecarium*, *pataracina*, *Penthiacum*, *perbasiare*, *percolopare*, *plusscius*, *porcus siluaticus*, *poricino* (?), *prasinatus*, *reporrigere*, *saplutus*, *scordalia*, *serisapia*, *sponsiuncula*, *staminata*, *scordalia*, *sterilicula*, *sterteia*, *strabonus*, *subauratus*, *subolfacio*, *taurulus*, *tisicus*, *tristimonium*, *urceatim*, *uauato*, *uestiarius*, *xerophagia*...

Chacun de ces hapax mériterait un examen, mais trois d'entre eux revêtent un intérêt particulier.

***saplutus* (37. 6)**

L'adjectif est calqué sur le grec ζάπλουτος (très riche) : τὸ ζα... μέγεθος ἢ πλῆθος σημαίνει (Ath., 423e). ... Biville³ has shown that the word (ζάπλουτος) forms the base of certain names found in Latin inscriptions in the western Empire at some remove from southern Italy (*Saplutus* from the region of Lyons at CIL XIII 2851 and *saplutus* from near Mainz at CIL XIII 7072), and it becomes likely that *saplutus* was a submerged popular term in use among western Greeks over a wide area⁴ — « ... Biville a montré que le mot (ζάπλουτος) forme la base de certains noms trouvés dans les inscriptions latines dans l'Empire romain occidental à distance du sud de l'Italie (*Saplutus* de la région de Lyon, CIL XIII 2851, et *saplutus* des environs de Mainz, CIL XIII 7072) et il devient

² Selon Christian Goudineau, *Regard sur la Gaule*, Paris, Actes Sud, 2007, p. 331, « il semble que le terme *Narbonensis* soit augustéen... ».

³ Fr. BIVILLE, *Les emprunts du latin au grec : approche phonétique I. Introduction et consonantisme*, Louvain et Paris, Peeters, 1990, p. 104.

⁴ J. N. ADAMS, *The Regional Diversification of Latin 200 BC - AD 600*, Cambridge Univ. Press, 2007, p. 439.

probable que *saplutus* était un terme populaire submergé en usage sur une vaste zone parmi les Grecs occidentaux. »

***embolum* (30. 1)**

Au chapitre 30. 1, le narrateur, qui est le porte-plume de l'auteur, appelle *embolum* ce qu'un Romain aurait appelé *rostrum*. Si on lui avait demandé pourquoi il avait dit *embolum* plutôt que *rostrum*, sans doute, très étonné par l'étrangeté de la question, aurait-il répondu : « C'est ainsi qu'on dit ici. » Si tel est le cas, il nous reste à préciser cet endroit. Mais un consul romain, tout pétri de l'histoire de Rome, aurait employé le mot *rostrum*⁵, ce nom évocateur de tant de batailles navales : Antium (338 av. J.-C.), les îles Égates (241 av. J.-C.), la victoire de Pompée sur les pirates (67 av. J.-C.), Actium (31 av. J.-C) ...

***pharmacus* (107. 15)**

Au chapitre 107. 15, Lichas somme Encolpe de lui répondre : *Pharmace, responde*. Le mot φαρμακός désigne à la fois le bouc émissaire et le scélérat. Commentant une expression de Virgile, Servius rapporte une coutume massiliote. Quand une *pestilentia* s'abattait sur la cité, celle-ci recourait au bouc émissaire : un indigent (*unus... ex pauperibus*) se proposait (*se offerebat*) de jouer les boucs émissaires. Il était entretenu pendant un an par la cité (*publicis <sumptibus>*) avant d'être, paré de vêtements sacrés, promené dans toute la cité sous les imprécations générales et finalement expulsé. C'est ce qu'on peut lire chez Pétrone, dit Servius sans autre précision (Serv., *En.*, 3. 57). Quelle signification Lichas donne-t-il à *pharmace* ? Encolpe a très bien pu jouer le rôle de bouc émissaire dans un épisode du *Satiricon* perdu pour nous, mais connu de Lichas. L'hypothèse est ancienne⁶ et tout à fait plausible. En effet, si Lichas avait voulu seulement traiter Encolpe d'empoisonneur, il pouvait dire *ueneficus* ou *uenenarius*, mais le mot grec φαρμακός signifie davantage qu'empoisonneur, c'est aussi le bouc émissaire. Aucune traduction ne propose cependant « bouc émissaire » : empoisonneur (Ernout) ; *Gallows-bird*⁷ (Heseltine, Walsh) ; *Halunke*⁸ (Holzberg).

On se gardera bien de prétendre que ces trois hapax insolites suffisent à évoquer Massilia (*pharmacus*), une ville portuaire dotée d'un arsenal (*embolum*), située dans la partie occidentale de l'Empire (*saplutus*). Mais il faut les garder en mémoire. Ce sont les pièces d'un puzzle qu'il faut assembler.

⁵ Les rostres pris aux ennemis lors de cette bataille ornèrent la tribune des orateurs.

⁶ Conrad CICHORIUS, « Petronius und Massilia », *Römische Studien*, Leipzig-Berlin, 1922, pp. 438-442 ; Ettore PARATORE, *Il Satyricon del Petronio*, Firenze, Le Monnier, 1933, pp. 150-155 ; Gottskálk JENSSON, *The Recollection of Encolpius : The Satyricon of Petronius as Milesian Fiction*, Groningen, Barkhuis Publishing and Groningen University Library, 2004, pp. 97-99.

⁷ Gibier de potence.

⁸ Fripouille.

- Les hellénismes

À côté de mots latins déformés que l'on reconnaît facilement abondent les hellénismes. Ainsi : *anathymiasis* (ἀναθυμίασις), *cataphaga* (καταφαγᾶς), *chiramaxium* (χειραμάξιον), *colepium* (κώληψ), *coptoplacenta* (κοπτοπλακοῦς), *embolum* (ἔμβολον), *excatarissare* (ἐκκαταρίζω), *percolorare* (κόλαφος), *peristasis* (περίστασις), *phantasia* (φαντασία), *saplutus* (ζάπλουτος), *scordalia* (*σκορδαλός), *xerophagia* (ξηροφαγία)... Les hellénismes sont présents dans tout le *Satiricon*, pas seulement dans la *Cena* : *schedium* (4.4), *embasicoetas* (24. 3 ; 24. 4), *spatalocinaedus* (24. 3), *phaecasiati* (82. 3), *halosis* (89. 1), *tetrastylum* (104. 2), *pharmace* (107. 15), On les trouve régulièrement sous la plume de Pétrone lui-même : *embasicoetas* (24. 1 ; 26. 1), *synoecium* (93. 3), *elegidarion* (109. 8), *catomidiari* (132. 2), *apodixis* (132. 10), *pigiciacus* (140. 5). Ce fait témoigne d'une relation particulière de l'auteur avec le grec.

Ces hellénismes sont parfois des créations déconcertantes. Ainsi :

***lucerna bilychnis* (30. 3)**

bilychnis (bis + λύχνος⁹ : la lampe) est un hapax. Les Grecs appelaient δίμυξος λύχνος la lampe à deux mèches et τρίμυξος λύχνος celle à trois mèches. À partir de quatre mèches, la lampe devenait un πολύμυξος λύχνος. Mais chez les Romains, quel que fût le nombre de mèches, la lampe restait une *lucerna* : *Inlustrem cum tota meis conuiuia flammis / Totque geram myxos, una lucerna uocor* (Mart., 14. 41).

En voulant traduire δίμυξος λύχνος en latin Pétrone a créé *bilychnis*, un mot hybride mi-latin, mi-grec, mais λύχνος ne signifie pas mèche. L'expression *lucerna bilychnis* est tautologique : c'est une lampe à deux lampes. Il est probable que les mots λύχνος et μύξος, qui ont une sonorité approchante, se soient bousculés dans la tête de Pétrone et que soit sortie de son calame cette bizarrerie linguistique. Pétrone aurait pu dire *lucerna cum duobus orificiis, lucerna* (ou *lychnus*) *duorum luminum*. (*Lucerna*) *bilychnis* n'a connu aucune postérité littéraire¹⁰. Le plus surprenant, c'est que Anthony Rich, dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, consacre une entrée à *bilychnis*, et que *bilychnis* revient cinq fois dans l'article *lucerna* du *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines* de Daremberg et Saglio comme si le mot était usuel alors qu'il s'agit d'un hapax mal ficelé.

***porcus siluaticus* (40. 7)**

L'expression est calquée maladroitement sur le grec σῦς ἄγριος. Le mot grec ὄς, ὑός (σῦς, σουός) désigne aussi bien le porc que le sanglier (qui se dit aussi σῦς ἄγριος, σῦς κάπριος, κάπρος). De même, le mot latin *sus, suis* est aussi bien le porc domestique

⁹ Nettement moins fréquent que *lucerna*, *lychnus* fut introduit très tôt en latin, sa première occurrence apparaissant chez Ennius (239-169) [Ann., 9. 311]. Cf. Gaffiot ; OLD ; *La création lexicale en latin. Actes de la Table Ronde du IX^{ème} Colloque International de Linguistique Latine*, organisée par M. Fruyt à Madrid le 16 avril 1997, Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, 2000, p. 160.

¹⁰ *lucerna(s) bilychnes* se retrouve sur un cippe du Bruttium (CIL X 114 17).

que le sanglier. Le *sus siluaticus* est un sanglier (Varr., *Men.*, 361). Mais *porcus* est un terme d'économie rurale, c'est le porc domestique (truie ou verrat). *Porcus* ne se dit pas du sanglier. *Porcus siluaticus* signifierait *stricto sensu* « un porc domestique sauvage ». Pétrone a bien soin de mettre l'expression dans la bouche de Trimalchion.

- Mots calqués sur des mots grecs

serisapia traduit ὀψιμαθία.

antescholanus (81. 1) est le calque latin du mot grec πρόσχολος, avec ajout du suffixe -anus : πρό/σχολος → *ante/schol/anus*.

exsonare (16, 19, 73, 109), *perbasiare* (41), *subolfacio* (45), *elegare* (43).

Latin		Grec	
verbe simple	Hapax	verbe simple	verbe composé
<i>sonare</i>	<i>exsonare</i>	ἤχέω	ἔξηχέω
<i>basiare</i>	<i>perbasiare</i>	φιλέω	ὑπερφιλέω
<i>olfacere</i>	<i>subolfacere</i>	ὀσφραίνομαι	ὑποσφραίνομαι
<i>legare</i>	<i>elegare</i>	κληρώω-ῶ	ἀποκληρώω-ῶ

Exsonare suggère que Pétrone traduit en latin une pensée qui se formule en grec dans son cerveau. Pétrone crée le verbe *exsonare* pour rendre ἔξηχέω : ἔξηχέω (ἔξ + ἤχέω), *exsonare* (*ex* + *sonare*). Mais si ἔξηχέω a pour complément un accusatif interne (Pol., 30. 4. 7), Pétrone choisit toutefois de construire *exsonare* avec un ablatif de modalité. Ex. : *Exsonat ergo cantibus totum nauigium* (109. 6).

S'agissant de *subolfacere* et d'*elegare*, les locuteurs sont des affranchis. On ne connaît que le participe aoriste de ὑποσφραίνομαι au nominatif masculin singulier : ὑποσφρησάμενος (Souda, *upsilon* 597), mais on doit en déduire que le verbe ὑποσφραίνομαι a été employé. *Elegare* n'est repris ni par Wilhelm Heraeus¹¹ ni dans *Lingua Latina*¹². À noter qu'Encolpe-Pétrone dit *exheredare* (53) et non *elegare*.

¹¹ W. HERAEUS *Die Sprache des Petroniūs und die Glossen*, Teubner, Leipzig, 1899.

¹² M. FRUYT, Chr. NICOLAS (dir.), *Lingua Latina. La création lexicale en latin*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, juin 2000.

- **Des mots gallo-romains**

***cubitorius* (30. 11), *barbatoria* (73. 6)**

Au chapitre 30, un *dispensator* se plaint de la perte de ses *uestimenta cubitoria*, vêtements de table. *Cubitorius* est un hapax. Les Latins disaient *uestimenta cenatoria* (*Sat.*, 21. 5, 56. 9 ; *Mart.*, 10. 87, 14. 136 ; *Ap., Met.*, 5. 3. 5 ; *Dig.*, 34. 2. 33 ; *Capit., Max.*, 30. 5). Au chapitre 73, un esclave fête son premier rasage de barbe : *hodie seruus meus barbatoriam fecit*, dit Trimalchion. L'expression latine consacrée pour exprimer qu'un jeune Romain se coupait la barbe pour la première fois était *barbam (de)ponere*.

On retrouve *barbatoria* tardivement chez Grégoire de Tours (538/539-594), aristocrate gallo-romain et évêque de Tours : *barbatorias intus eo quod celebrauerit* (*Greg. Tur., Hist.*, 10. 16) et dans l'Épitomé de Saint-Gall de la *Lex Romana Wisigothorum*¹³ (506) : *Quando aliqua puplica gaudia nunciantur hoc est aut eleuacio regis aut nuptias aut barbatoria ...* (ESG VIII. 4). Par ailleurs, le mot *barbatores* se lit chez Petrus Blessensis (Pierre de Blois, ~1135-~1203). C'est un Breton, lettré émérite, qui a étudié à Tours, à Paris et à Bologne. Il écrit : *Regis enim curiam sequuntur assidue histriones, candidatrices, aleatores, dulcorarii, caupones, nebulatores, mimi, barbatores* (*Ep.*, 14). *Barbator* est d'autant plus inutile que *tonsor* existe. *Cubitorius, barbatoria, barbator* ne se disent apparemment qu'en Gaule.

***rienes* (35.3)**

Au chapitre 35, on apporte un plat rond représentant les signes du zodiaque et sur chaque signe est déposé un aliment lui correspondant. Sur le signe des Gémeaux se trouvent des testicules et des reins. Selon l'*Oxford Latin Dictionary* (OLD), le latin dispose de deux mots pour désigner les reins : *renes, renium*, masc. pl. et *rienes, rienum*¹⁴. La seule occurrence du mot *rienes* au singulier se trouve chez Plaute : *male tibi euenisse uideo. Glaber erat tamquam rien*, — « je vois qu'il t'est arrivé des problèmes ; il était aussi pelé qu'un rein » (*Festus* 277M). Pourquoi Plaute préfère-t-il *rien* à *ren* ? Pour une raison métrique : la dernière syllabe de *rien* (*en*) lui permet de compléter la tétrapodie catalectique du septénaire iambique :

U U U — U — U UU — || U U U — — — U|—

Ma-le ti-b(i)e-ue-ni-sse ui-de-o. gla-ber e-rat tam-quam ri-en

¹³ Le *Bréviaire d'Alaric* ou *Lex Romana Wisigothorum* est une compilation du code de Théodose (438). Il fut promulgué par le roi wisigoth Alaric II (484-507), à l'usage de ses sujets gallo-romains et romano-hispaniques.

¹⁴ S'agissant de *rienes*, l'OLD est dubitatif.

Mais Plaute connaît aussi *renes* : *Lien enecat, renes dolent*, — « Ma rate m'épuise, les reins me font mal » (*Curc.*, 236).

S'agissant de *rien*, *is*, une certaine confusion règne parmi les grammairiens. Pour Ps. Probus, *rien* est féminin. Il en donne la déclinaison complète mais sans citer le moindre exemple littéraire : *numeri singularis haec rien huius rienis huic rieni hanc rienem o rien ab hac riene, numeri pluralis hae rienes harum rienium his rienibus has rienes o rienes ab his rienibus [Instituta artium = Palladius (Pseudo-Probus), ed. GL vol. 4,47-192].* Pour Flavius Sosipater Charisius *rien, rienis* est masculin (*Ars : liber primus, XV de extremitatibus nominum et diuersis quaestionibus*)...

En dehors des grammairiens, *rienes* apparaît au pluriel chez Pétrone (*Sat.*, 35. 3), chez Lactance (*Opif. : rienes*, 12. 2 et *rienum*, 14. 3) et chez Symmaque (*Ep.*, 6. 73). Partout ailleurs, dans les lettres latines, c'est *ren, renis* qui s'est imposé à tous les cas du singulier et du pluriel.

Il faut à présent s'arrêter un instant à Verrius Flaccus.

Verrius Flaccus (†20 ap. J.-C.) a écrit un *De uerborum significatu*, dans lequel il « étudiait en linguiste et en antiquaire une foule de mots rares, vieillis ou mal compris de son temps¹⁵ ». On n'a rien conservé de cet ouvrage qui fut abrégé par Sex. Pompeius Festus (fin III^e s. ap. J.-C. ?) sous le titre *De uerborum significatione*. Le livre de Festus est lui-même incomplet, ne commence qu'à la lettre M et comporte beaucoup de lacunes. Mais Paul le Diacre (VIII^e s. ap. J.-C.) résuma à son tour l'abrégé de Festus encore entier à son époque et son *De significatione uerborum* nous est parvenu en totalité.

Nous lisons chez Festus : *Rienes quos nunc uocamus, antiqui nefrundines appellabant, quia Graeci νεφρούς eos uocant. Plautus in Satyrione : « Male tibi euenisse uideo ; glaber erat tamquam rien »* (Fest., 277.14) et chez Paul le Diacre : *Rienes antiqui uocabant nefrundines, quia Graeci eos νεφρούς dicunt. Plautus : « Glaber erat tamquam rien »* (Paul.-Diac., *Exc.*, s. v. *rienes*). Pour Festus (et Paul le Diacre), *rienes* serait donc le mot usuel pour désigner les reins quand Cicéron, Celse, Horace, Pline l'Ancien, Aulu-Gelle, Apicius, Scribonius Largus, Quintus Serenus... ne connaissent que *renes, ren(i)um*.

Deux indices, non décisifs cependant, donnent à penser que Pompeius Festus pourrait avoir vécu à Narbonne. Il s'agit d'une part d'une entrée dans un catalogue monastique du milieu du XII^e siècle à Cluny qui enregistre un *liber Festi Pompeii ad Arcorium Rufum*, ce dernier étant identifié comme un descendant du grammairien C. Artorius Proculus que Festus cite. Deux inscriptions à Narbonne peuvent aussi suggérer un lien entre les deux familles (CIL 12. 4412, 12. 5066).

Paul le Diacre ne fait que résumer Festus. Rien ne lui interdisait donc d'écrire *renes antiqui uocabant nefrundines* plutôt que *rienes*... Mais c'est un Lombard, la Lombardie

¹⁵ H. ZEHACKER, J.-Cl. FREDOUILLE, *Littérature latine*, P.U.F, Paris, 1993, p. 180.

étant la partie occidentale de la Gaule transpadane. Dès lors on peut se demander si *rienes* n'est pas tout simplement le mot dont usaient les Gaulois romanisés pour désigner les reins.

Reste cependant à expliquer les occurrences de *rienes* chez Lactance (~250-~325) et chez Symmaque (345-402), la présence de *rienes* chez ces deux auteurs semblant contredire l'hypothèse qui vient d'être formulée suivant laquelle *rienes* serait un mot utilisé essentiellement par les Gaulois romanisés.

On s'étonne que Lactance, un Africain, surnommé le *Cicéron chrétien*, ait pu préférer *rienes* à *renes*. Dans le *De opificio*, Lactance voulait « compléter ce qu'a dit Cicéron, notamment dans le second livre du *De natura deorum*¹⁶ ». Or Cicéron y écrivait : *umores qui e renibus profunduntur* (*Nat.*, II, 133). Cicéron écrit encore dans *Les Tusculanes* : *cum ex renibus laboraret* (*Tusc.*, II, 60). En fait, Samuel Brandt qui a édité Lactance dans le *CSEL*, a suivi la leçon du *Bononiensis* 701 (VI^e-VII^e) et des *Fragmenta Floriacensia* (VI^e-VII^e). Mais *renes* figure dans le *Palatino-Vaticanus* 161 (VIII^e-IX^e)¹⁷. Il n'est pas extravagant de penser qu'un scribe gallo-romain ait corrigé abusivement le *renes* de Lactance en *rienes* et que *rienes* se soit alors transmis de copie en copie.

Pour son édition de la *Correspondance* de Symmaque, Otto Seeck a suivi le *Parisinus lat.* 8623, le seul manuscrit qui remonte à l'époque carolingienne¹⁸. Le *Reginensis* et plusieurs florilèges (F4, 9, 12, 27¹, 31²) donnent *renum*, mais ces manuscrits sont *recentiores* (du XII^e au XV^e s.)¹⁹. C'est *renium* qui apparaît aussi dans le *codex Wallaei*²⁰. Il était donc logique d'avoir privilégié la leçon *rienes*.

Mais comment l'expliquer ?

Ici encore, l'intervention correctrice d'un copiste gallo-romain ne peut être exclue. Mais on peut avancer deux autres raisons à la présence de *rienes* chez Symmaque :

— Symmaque affectionnait particulièrement les archaïsmes²¹. Or *rienes* ne peut apparaître que comme un archaïsme puisque à l'époque où Symmaque écrit, seul

¹⁶ M. PERRIN, *Lactance. L'Ouvrage du Dieu créateur*, Tome I, Paris, Ed. du Cerf, 1974, p. 26 (*Sources chrétiennes*, 213).

¹⁷ *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vol. XXVII, L. Caeli Firmiani Lactanti opera omnia, ed. Samuel BRANDT, Pragae Vindobonae Lipsiae, MDCCCLXXXIII, pp. VIII, XII, XIII, 2.

¹⁸ *Monumenta Germaniae Historica*, Q. Aurelii Symmachi, quae supersunt, edit. O. SEECK, Berolini, Ap. Weidmannos, MDCCCLXXXIII, p. XXVII.

¹⁹ *Symmaque. Correspondance*, T. III, Texte établi, traduit et commenté par J.-P. Callu, Paris, 2003, pp. IX-X.

²⁰ Le *codex Wallaei* ne peut être daté. Cf. p. 216 de l'article de Jean-Pierre CALLU « En marge des vieux livres : les manuscrits perdus de Symmaque », *Revue d'histoire des textes*, 6 (1976), 1978. pp. 197-217.

²¹ P. LAURENS, *Histoire critique de la littérature latine*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 431.

Pétrone a employé *rienes* ; *rien*, pour rappel, n'apparaît que dans un fragment plautinien (*Saturio*, Festus 277M).

— Symmaque a appris la rhétorique d'un maître gaulois et a acquis son savoir sous le ciel gaulois : *praecepta rhetoricae pectori meo senex olim Garumnae alumnus inmulsit, est mihi cum scholis uestris per doctorem iusta cognatio. Quidquid in me est, quod scio quam sit exiguum, caelo tuo debeo* (Symm., *Ep.*, 9. 88).

On peut donc conclure que la présence de *rienes* dans les éditions de Lactance et de *rienum* dans celles de Symmaque n'infirme pas nécessairement l'hypothèse suivant laquelle *rienes* était le mot utilisé par les Gallo-Romains. *Rienes* et *renes* étaient peut-être employés indifféremment au temps de Plaute, mais les Latins ont très vite préféré *renes* à *rienes* qui semble s'être imposé en Gaule. L'explication pourrait être phonétique : en gaulois, les voyelles longues (dont ē) auraient eu tendance à devenir diphtongues (ie) : /ē/ > /ie/. « Le e long fermé a pu évoluer en -ie- comme dans Riedones.²² » D'où la préférence des Gaulois romanisés pour *rien*. Cela reste une hypothèse.

aumatium

Aumatium nous est connu par le fragment XIV d'Ernout. On lui donne, sans certitude, pour étymologie le mot grec ὀμμάτιον (petit œil). La définition d'*aumatium* nous est transmise tardivement par Fulgence Planciade (V^e s. ap. J.-C.) dans son *Expositio sermonum antiquorum*, un petit ouvrage de *abstrussis sermonibus* : *Aumatium dicitur locum secretum publicum sicut in theatris aut in circo*. Le mot disparaît ensuite de la littérature pour réapparaître chez Atton de Verceil (X^e s.) dans son *Polypticon quod appellatur Perpendicularum*²³ (*Incipit*, 8), et chez Landulphus Mediolanensis (1077-1137) dans son *Historia Mediolanensis (Incipit Liber secundus*, 15).

Ces deux auteurs ont un point en commun : ils sont Lombards. La romanisation de la Gaule transpadane ne se fit pas aussi aisément que celle de la Gaule cispadane²⁴. *Aumatium* pourrait être un de ces mots utilisés en terre gauloise et ayant résisté à la pression de l'acculturation.

Au lexique gréco-latin de la *Cena*, il convient donc d'ajouter un reliquat gaulois. Si l'on se rappelle les hapax (*saplutus*, *embolum*, *pharmacus*), les villes portuaires, dotées d'un arsenal (*embolum*), situées dans la partie occidentale de l'Empire (*saplutus*), où se parlent le grec, le latin et le gaulois font de nouveau penser à Massilia.

²² P.-Y. LAMBERT, « Gaulois tardif et latin vulgaire », *Zeitschrift für celtische Philologie*, 1997, p. 403 ; disponible sur la toile : https://www.academia.edu/121039646/Gaulois_tardif_et_latin_vulgaire

²³ *Aumatia loca sunt secreta in theatro*.

²⁴ Jean-Michel DAVID, *La romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion (Champs histoire), 2010, p. 21.

- **Deux expressions régionales**

***in rutae folium conicere* (37. 10; 58. 5)**

Que penser de cette expression déroutante que l'on ne comprend pas très bien si l'on en juge d'après les traductions dont certaines, vraiment très éloignées du latin, sont pour le moins surprenantes :

Ad summam, quemuis ex istis babaecalis in rutae folium coniciet :

- « Bref, il ferait rentrer sous une feuille de chou n'importe lequel de ces gaillards.²⁵ »
- *In a word, he can box and bury any of these smart Alecs*²⁶ — « En un mot, il peut boxer et enterrer n'importe lequel de ces petits malins. »
- *Why, he can knock any of these young louts into a nettle-bed if he chooses*²⁷ — « Eh bien, il peut assommer n'importe lequel de ces jeunes voyous dans un lit d'ortie s'il le veut. »
- *Kurz und gut, jeden von diesen Hampelmännern da wird der zum Krautwickel machen*²⁸ — « Bref, chacun de ces pantins sera transformé en chou farci. »

L'expression, apparemment courante, puisqu'elle revient deux fois dans la *Cena*, ne se retrouve nulle part ailleurs dans la littérature latine. Cette singularité doit faire penser à un régionalisme.

***Imperator prouvinciae* (111, 113)**

Au chapitre 111, Eumolpe, un poète sans succès, désigne le gouverneur de la Province d'Asie par l'expression *imperator prouvinciae*. Au chapitre 113, Lichas, un capitaine de bateau, fait de même. À sa mort en 133 av. J.-C., Attale III lègue à Rome son royaume qui deviendra en 129 av. J.-C. la province d'Asie. C'est une province sénatoriale dans laquelle ne stationnent pas de légions. Son gouverneur est un promagistrat, en l'occurrence un *proconsul*. Un gouverneur de province est appelé, selon les auteurs, *proconsul* (Liv., 31. 49. 7), *praetor* (Sen., *Contr.*, 9. 2. 7), *praeses* (Gell., 2. 2. 1 ; 2. 2. 4 ; *Dig.*, 48. 17. 1. 2. 1. ...), *rector* (V. Max., 9. 14 ext. 3), jamais *imperator*. Barry Baldwin²⁹ et Giulio Vannini³⁰ relèvent l'incongruité. Pour le premier, les provinciaux appelaient couramment *imperator* le gouverneur de province. Pour le

²⁵ A. ERNOUT, *Pétrone. Le Satiricon*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, p. 33.

²⁶ P. G. WALSH, *Petronius. The Satiricon*, Oxford, 1997, p. 27.

²⁷ M. HESELTINE, *Petronius*, Londres, 1913, p. 57.

²⁸ N. HOLZBERG, *Satyrische Geschichten. Satyrice*, Berlin, 2013, p. 69.

²⁹ G. SCHMELING, *A Commentary on the Satyrice of Petronius*, Oxford University Press, 2011, p. 429, §5.

³⁰ G. VANNINI, *Petronii Arbitri Satiricon* 100-115, Berlin, 2010, pp. 242-243.

second, l'appellation est *certamente poco ortodosa*. On peut admettre qu'un auteur provincial appelle *imperator prouvinciae* le gouverneur d'une province sénatoriale, mais pas un consul suffect, ancien gouverneur de province lui-même.

- **Un mot décisif : *uigiles* (78. 7)**

Croyant la maison de Trimalchion la proie des flammes (78. 7), les pompiers (*uigiles*) du quartier enfoncent la porte de la demeure. Auguste avait créé à Rome un corps de sept mille affranchis, les *uigiles*, dont la fonction était double, combattre les incendies et assurer l'ordre nocturne. Et dans les provinces ? « Il semble qu'il ait existé dans les municipalités, aussi bien en Orient qu'en Occident, un service pour l'extinction des incendies et la police de nuit ; mais ceux qui en étaient chargés ne portaient pas, pour l'ordinaire, le nom de *uigiles* ; ce sont les collèges de *fabri* et de *centonarii* qui assumaient cette mission³¹. » En dehors de Rome, « on ne rencontre le terme *uigiles* qu'à Nîmes et peut-être à Lyon. À Nîmes... le chef du corps se nommait *praefectus uigilum*³². » Quand Suétone écrit que Claude a établi à Pouzzoles et à Ostie une cohorte chargée de prévenir les incendies, il se garde d'employer le mot *uigiles* : *Puteolis et Ostiae singulas cohortes ad arcendos incendiorum casus collocavit* (Suet., *Cl.*, 25. 2). Dès lors que la *Cena* est censée se dérouler dans une cité grecque (*Graeca urbs*, 81. 5), non précisée par ailleurs, le mot *uigiles* est inapproprié pour désigner les pompiers. Le consul T. Petronius Niger ne pouvait ignorer la différence entre les *uigiles* de Rome et les *centonarii/fabri* officiant en dehors de Rome. Il n'aurait certainement pas usé du mot *uigiles* dans ce cas. En contrepartie, pour un Nîmois, et plus largement pour un Narbonnais, le pompier était un *uigil*. Le mot *uigiles* est ici la signature d'un auteur narbonnais. La Narbonnaise ! C'est elle l'aire dialectale que délimite *uigiles*. D'autres indications textuelles corroborent-elles cette information ?

III. La faune, les foudres, la Gaule, quoi !

— *Alioquin circa stomachum mihi sonat, putes taurum* (47. 3)

Trimalchion se plaint de constipation et de borborygmes qu'il compare au cri du *taurus* : *Alioquin circa stomachum mihi sonat, putes taurum*. L'emploi de *sonare* avec *taurus* surprend. En effet, si *sonare* s'emploie à propos de tout bruit [des portes qui claquent (Pl., *Cur.*, 158), des armes qui cliquettent (Cic., *Div.*, 1. 34), des éléments (tonnerre, mer...) qui grondent (Pl., *Rud.*, 206)], quand il s'agit d'animaux, il s'utilise surtout à propos des oiseaux (Verg., *En.*, 12. 477 ; Mart., 3. 58. 18 et 14. 223) et des chiens (Stat., *Theb.*, 1. 550-551), mais ni Plaute, ni Virgile, ni Phèdre, ni Sénèque, ni les Pline, ni Martial, ni Avianus pour ne citer que quelques auteurs, n'écrivent que le

³¹ Ch. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *vigiles*.

³² *Ibid.*

taureau *sonat*. Le taureau latin *mugit* : *mugit bouis* (Varr., *Men.*, 2. 2) ; *boum mugire* (Suet., *Prata*, 161. 5). Si Pétrone ne dit pas explicitement que le *taurus sonat*, on ne contestera pas que *sonat* qualifie ici le cri du *taurus*. Pline l’Ancien écrit : ... *est [avis] quae boum mugitus imitetur, in Arelatensi agro taurus appellata, alioquin parua est,* — « Dans la campagne d’Arles vit un oiseau qui imite le mugissement des bœufs ; on l’appelle *taurus* (le butor) ; du reste, il est petit » (Plin., *Nat.*, 10. 116). En fait, le butor n’est pas particulièrement petit, mais la ressemblance de son cri avec le mugissement du taureau est saisissante, ce qui lui a valu d’être surnommé le « bœuf des marais ». Convenons donc que *sonare* qualifie davantage le cri du *taurus*/butor que celui du *taurus*/taureau. Le choix de *sonare* permettait d’éviter toute confusion entre l’oiseau et le taureau et le lecteur latin devait penser d’emblée au butor. Le *taurus*/butor devait être familier à un Narbonnais. Pline ne mentionne pas sa présence dans la péninsule³³.

— *circulus ingens, de cupa uidelicet grandi excussus* (60. 3)

Les convives de la *Cena* voient descendre du plafond un énorme cerceau « ôté apparemment à une grande barrique ». Martin Smith place les mots *de cupa uidelicet grandi excussus* entre crochets droits considérant que cette référence à une *cupa* est *fatuous* et qu’il s’agit *presumably* d’une interpolation tardive : *this fatuous reference to a cupa, a wooden barrel for storing wine, has presumably been interpolated by some scribe in late antiquity or at the Carolingian period. It is not appropriate to Encolpius nor it is likely to have been inserted by any commentator close to Petronius’own time*³⁴ — « Cette référence stupide à une *cupa*, un tonneau en bois pour le stockage du vin, a probablement été interpolée par quelque scribe à la fin de l’Antiquité ou à la période carolingienne. Cela ne cadre pas avec Encolpe et il est peu probable que cela ait été inséré par un commentateur proche de l’époque de Pétrone. » Heseltine³⁵, Ernout³⁶,

³³ Les butors, oiseaux des marais, devaient pourtant abonder en Italie. Pline décrit trois espèces de hérons : *Ardiolarum tria genera : leucon, asterias, pelion* (*Nat.*, 10. 164). Son *ardiola asterias* pourrait désigner en réalité le butor et non un héron. Si Pline ne connaît pas mieux le butor et n’établit aucune correspondance entre le *taurus* d’Arles et l’*ardiola asteria* péninsulaire, c’est parce qu’il est avant tout un naturaliste en chambre et que le butor est particulièrement discret : « on ne le voit presque jamais ; il n’habite que les marais d’une certaine étendue où il y a beaucoup de joncs... Le nom d’*asterias* ou de *stellaris* donné au butor par les Anciens, vient, suivant Scaliger, de ce vol du soir par lequel il s’élance droit en haut vers le ciel, et semble se perdre sous la voûte étoilée : d’autres tirent l’origine de ce nom des taches dont est semé son plumage, lesquelles néanmoins sont disposées plutôt en pinceaux qu’en étoiles... » BUFFON, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, t. 22, Paris, 1749, Le Butor.

³⁴ M. S. SMITH, *Petronius. Cena Trimalchionis*, reprinted 2004, Oxford University Press, pp. 166-167.

³⁵ M. HESELTINE, *Petronius*, Londres, 1913.

³⁶ A. ERNOUT, *Pétrone. Le Satiricon*, Les Belles Lettres, Paris, 1967.

Holzberg³⁷, Aragosti³⁸ acceptent le texte sans formuler de remarque. Gareth Schmeling³⁹ ne fait aucun commentaire.

Jean-Pierre Brun écrit : « Quelle place pour les vaisseaux de bois ? Aux I^{er} et II^e siècles [...] au nord du Tricastin, aucune attestation de vinification en *dolia*, ni de production d'amphores ; il faut en conclure que les producteurs du *uinum allobrogicum* vinifiaient dans des foudres et vendaient leur vin dans des tonneaux⁴⁰. » Dès lors ce *circulus ingens*, un cercle souvent en bois de noisetier, pouvait très bien provenir d'une *cupa grandis* (un foudre). Les *cupae grandes* cerclées de *circuli ingentes* devaient être familières aux Narbonnais.

— La Gaule, quoi !

Au chapitre 32. 2, Trimalchion porte autour du cou une serviette de table frangée. Or on a découvert dans une tombe gallo-romaine un châle frangé⁴¹. La frange vestimentaire semble bien gauloise. Au chapitre 40. 5, un géant barbu porte des bandes molletières. Geneviève Roche-Bernard pense que les bandes molletières étaient portées en Gaule romaine, les braies typiquement gauloises faisant trop indigène⁴².

Après le naufrage de sa flotte marchande, Trimalchion fait construire d'autres navires qu'il charge de *uinum*, *lardum*, *fabam*, *sepladium*, *mancipia* (76. 6). Il est étrange que ces marchandises n'aient suscité aucun commentaire, car enfin, elles doivent bien provenir de quelque part.

Comment ne pas voir là des « produits » gaulois ?

- *uinum*, i, n. : les vins gaulois d'exportation provenaient de Béziers, Vienne, Marseille. « ... le vin de Béziers... surchargé par je ne sais quelle préparation à la poix... Il n'empêche que le "Béziers" s'exportait à Rome, qu'on en raffolait, et qu'on en gardait précieusement les bonnes années⁴³. » « Ne nous étonnons pas

³⁷ N. HOLZBERG, *Satyrische Geschichten. Satyricon*, Berlin, 2013. La traduction de N. Holzberg est un modèle de précision.

³⁸ A. ARAGOSTI, *Petronio Arbitro. Satyricon*, Biblioteca Univ. Rizzoli, Classici greci e latini, Terza edizione, 2014.

³⁹ G. SCHMELING, *A Commentary on the Satyricon of Petronius*, Oxford University Press, 2011.

⁴⁰ J.-P. BRUN, *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*, Paris, Éd. Errance, 2005, p. 67.

⁴¹ C. BRENQUET, M. BECHE-WITTMANN, Chr. BOUILLOC, C. GAUMAT, « Une collection exceptionnelle : les textiles gallo-romains des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) conservés au musée Bargoin de Clermont-Ferrand », *Histoire et archéologie*, 6, 2017, pp. 197-207.

⁴² G. ROCHE-BERNARD, A. FERDIERE, *Costumes et textiles en Gaule romaine*, Paris, Éd. Errance, 1993.

⁴³ C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*. V, Bruxelles, 1964, pp. 253-254.

qu'on exportât du vin de Marseille⁴⁴. » Quant au vin des Allobroges, région de Vienne, voici ce qu'en dit Plutarque : « ἐκ δὲ τῆς περὶ Βίενναν Γαλατίας ὁ πσισίτης οἶνος κατακομίζεται, διαφερόντως τιμώμενος ὑπὸ Ῥωμαίων. » (Plut., *M.* 676c).

- *lardum*, i, n. : la charcuterie gauloise est renommée pour l'excellence et la quantité de ses produits. Chez les Insubres (peuple celtique établi en Lombardie), on voit des fosses à conserver le lard qui en contiennent trois à quatre mille pièces. Le porc peut grossir au point de ne plus tenir debout (Varr., *R.*, 2. 4. 11). Le meilleur porc salé à Rome vient de Gaule (Str., IV, 3, 2).
- *faba*, ae, f. : « Des légumes, la maîtrise ne put être enlevée à l'ail et à l'oignon... Mais ils ont eu à résister à la concurrence des choux, des courges et surtout des fèves, les légumes essentiels de l'Italie, dont l'usage a dû se vulgariser dans les Gaules au lendemain de la conquête⁴⁵. » L'abondance de légumes en Gaule résulte de l'existence de corporations de maraîchers (à Metz, XIII, 4332, *holitores*)⁴⁶.
- *sepladium*, ii, n. : *a specific ointment made or sold in Capua (OLD)*. Les différents auteurs traduisent *sepladium* par « parfum ». Les parfumeurs ne manquaient certes pas dans l'Empire et il y en avait aussi en Gaule et en Afrique⁴⁷. Mais des parfums entre des fèves et des esclaves ? Le *seplasiarius* (παντοπώλης) était une sorte de droguiste. Pline n'épargne ni les médecins ni les *seplasiarii* : les premiers sont des ignorants obligés de s'en remettre aux seconds pour la préparation des médicaments, et les seconds sont des falsificateurs profitant de l'ignorance des premiers pour écouler leurs drogues avariées (Plin., *Nat.*, 34. 108). C'est la *fraus seplasiae*. *Sepladium* désigne dans ce passage des produits de droguerie, des remèdes⁴⁸. « Ce pays de Saintes, aux cultures si denses, au sol si varié, était pour les herboristes, les droguistes, les cueilleurs de simples, une vraie terre d'élection. Aucune région gauloise n'a livré de plus bizarres récipients, dont l'extérieur indique, en inscriptions aujourd'hui mystérieuses, les formules des drogues qu'ils renfermaient, liqueurs, remèdes ou parfums.⁴⁹ »

⁴⁴ *Ibid.* 253.

⁴⁵ *Ibid.*, 193.

⁴⁶ C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, V, Bruxelles, 1964, p. 193.

⁴⁷ *Parfums et Odeurs dans l'Antiquité*, sous la direction de L. BODIQU, D. FRÈRE V. MEHL, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 253-260. Le chapitre « Le Métier de parfumeur à Rome et dans l'Occident romain » est rédigé par M.-L. BONSANGUE et N. TRAN.

⁴⁸ C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*. V, Bruxelles, 1964, p. 261. Cf. aussi DAREMBERG. s. v. *seplasiarius*. Daremberg donne pour réf. Petr. 76. 6.

⁴⁹ C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*. V, Bruxelles, 1964, p. 261.

Mentionnons seulement « l'absinthe de Saintonge, vermifuge à l'universelle popularité⁵⁰ ».

- *mancipium* : (ἀνδράποδον): *sive iure belli, sive ex ancilla natus, sive quod aere emptus sit* (FORCELLINI, s. v. *mancipium*). Diodore de Sicile, au premier siècle av. J.-C., rapporte que les marchands italiens opérant en Gaule échangeaient volontiers une jarre de vin contre un esclave, tirant de ce troc de substantiels bénéfices (V. 26). Et Cicéron raconte qu'un certain Publicius avait amené de la Gaule en Italie des esclaves qu'il voulait vendre à un ami intime (Cic., *Quinct.*, 24). L'esclave est désigné sous le nom de παῖς chez Diodore et de *puer* chez Cicéron. Il s'agit dans les deux cas d'un marché conclu entre deux particuliers. Mais *mancipia* témoigne ici de l'existence d'un marché officiel d'esclaves entre la Narbonnaise et Rome. Ce passage de la *Cena* semble en être la seule attestation littéraire.

Un dernier indice « gaulois » : la fortune de Trimalchion dans le commerce du vin

Tunc erat contra aurum (76. 3). Ni Paul Perrochat ni Gareth Schmeling ne commente ce *tunc*. Pourtant il doit bien avoir sa raison d'être. De quoi s'agit-il ? Trimalchion explique comment il a fait fortune. Après avoir hérité de son maître, il voulut se lancer dans le commerce de gros : *concupiui negotiari*. Il fit construire cinq navires qu'il chargea de vin à destination de Rome : *quinque naues aedificaui, oneraui uinum — et tunc erat contra aurum — misi Romam*. « À cette époque (*tunc*), le vin valait de l'or. » Un autre personnage du *Satiricon* le confirme d'ailleurs⁵¹. Ce *tunc* sous-entend qu'au moment du récit, exporter du vin à Rome a cessé d'être lucratif. Il y a donc lieu de distinguer une période où l'on pouvait s'enrichir dans les exportations vinaires à Rome (*tunc*), période dont profita Trimalchion, et une autre, postérieure, où ces exportations cessèrent d'être rentables. Essayons de délimiter ces deux époques.

À l'époque où Columelle rédige son *De re rustica*, la viticulture était décriée (*res infamis*⁵²). Les propriétaires terriens préféraient détenir un domaine de pâturages et de forêts plutôt qu'un vignoble : si le rapport était faible, du moins était-il assuré. Columelle s'efforce de démontrer que :

- les reproches faits à la viticulture ne lui sont pas imputables, mais découlent de la négligence des hommes : *Non quidem suo sed hominum inquit uitio Graecinus*. (3. 3) ;

⁵⁰ *Ibid.* p. 328.

⁵¹ Au chapitre 43. 4, un certain Chrysanthus, mort à plus de soixante-dix ans, a rétabli une fortune compromise « en vendant son vin ce qu'il a voulu » (*uendit enim uinum quantum ipse uoluit*).

⁵² Col., 3. 3. 4.

- les rendements viticoles sont bien plus élevés que ceux des céréales : *Nam frumenta maiore quidem parte Italiae quando cum quarto responderint, uix meminisse possumus* (3. 3) ;
- le revenu des vignes est tout à fait considérable : ... *uberrimum esse reditum uinearum* (3. 3).

Columelle cite en exemple des viticulteurs expérimentés, dont Sénèque, qui obtiennent de leurs vignes des rendements fort élevés⁵³. À le lire, on a l'impression que la terre italienne s'offre tout entière à la plantation de ceps⁵⁴. Rome était une mégapole. André Tchernia estime la consommation annuelle de vin à Rome entre 1.000.000 hl et 1.250.000 hl pour une population de 700.000 habitants, et entre 1.450.000 hl à 1.800.000 hl pour une population de 1.000.000 d'habitants⁵⁵. Comment assurer l'approvisionnement en vin de l'Italie ? En 65, si on suit Columelle, l'Italie dépendait totalement de ses provinces pour son approvisionnement en vin. C'était une ère de prospérité pour les exportateurs provinciaux de vin à Rome.

Elle le sera davantage encore après l'éruption du Vésuve en 79. André Tchernia écrit : « ... s'étendait sans doute au pied du Vésuve, jusqu'à Pompéi, Stabies et Nuceria, le plus grand vignoble d'abondance de l'Italie tyrrhénienne. Le 24 août 79, six mètres de cendres et de lapilli ensevelirent des centaines de villas et les raisins déjà mûrs d'où l'on allait tirer quelques semaines plus tard des dizaines de milliers d'hectolitres de vin⁵⁶. » Il s'ensuivit une pénurie de vin que l'on pallia par une augmentation des importations. Le vin renchérit. Les provinciaux qui exportaient leur vin prospérèrent davantage. La cherté du vin incita les Romains péninsulaires à planter plus de vignes, y compris dans leurs jardins. Après plusieurs années la production vinicole insulaire équilibra les exportations provinciales de vin vers Rome. Les bénéficiaires des provinciaux chutèrent.

Dans une année de disette mais d'abondance de vin, estimant que les vignes prenaient trop de place au détriment des *arua*, Domitien promulgua un édit défendant de planter de nouvelles vignes en Italie et ordonnant d'en supprimer la moitié dans les provinces : *Ad summam quondam ubertatem uini, frumenti uero inopiam existimans nimio uinearum studio negligi arua, edixit, ne quis in Italia nouellaret utque in prouinciis uineta succiderentur, relicta ubi plurimum dimidia parte ; nec exsequi rem perseuerauit* (Suet., Dom., 7). Comment interpréter cet édit ? « Le plus raisonnable est de s'en tenir à Suétone et d'y voir l'effet d'une année de trop belles vendanges et de

⁵³ Sénèque se qualifie lui-même de *uinearum diligens fossor* (Nat., 3, 7. 1).

⁵⁴ Le cep peut être planté à peu près sur n'importe quel terrain (Col., 3. 1. 3).

⁵⁵ A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, École française de Rome, 1986, pp. 21-27. Les pages 221 à 233 de cet ouvrage traitent notamment des deux édits de Domitien et sont d'une lecture obligée.

⁵⁶ A. TCHERNIA, *ibid.*, pp. 230-231.

trop petites moissons⁵⁷. » « L'édit de Domitien reste donc un signe isolé de surproduction⁵⁸. »

À partir de la dernière décennie du premier siècle ap. J.-C., les producteurs de vin provinciaux perdent progressivement le marché de l'Italie. C'est pour eux la fin de l'âge d'or. On sait à quel point le déclin, voire l'abandon, d'une activité industrielle affecte les populations qui en sont victimes. Le souvenir de la prospérité disparue subsiste pendant plusieurs décennies dans les mémoires. Si *tunc* renvoie à cette période de prospérité où les exportateurs provinciaux de vin s'enrichissaient, le *Satiricon* pourrait avoir été écrit plusieurs décennies plus tard. Une certitude : le consul T. Petronius Niger, mort en 66, n'a pu connaître cette période d'expansion de la viticulture italienne.

IV. Des comportements inhabituels à Rome

- *cum anulis aureis quinque* (71. 9)

Au chapitre 71, Trimalchion demande à son ami Habinnas de le représenter sur son monument funéraire *cum anulis aureis quinque* (71. 9). Trimalchion ne dit pas expressément qu'il veut une bague à chaque doigt, mais comment comprendre autrement *cum anulis aureis quinque* ? Les Romains, qui avaient fini par surcharger leurs doigts de bagues, en exemptaient cependant le médium avec lequel se fait le doigt d'honneur (Plin., *Nat.*, 33. 24 ; Isid., *Etym.*, 11. 71 ; Erasm., *Prov.*, 1368). Toutefois, précise Pline, en Gaule et en Bretagne, on porte des bagues également au médium : *Galliae Britanniaeque medio dicuntur usae* (Plin., *Nat.*, 33. 24). Pour un Gallo-Romain, avoir une bague au médium n'avait donc rien d'insolite.

- *Gallum enim gallinaceum penthiacum* (47. 10) ; *gallus allatus est, quem Trimalchio iussit ut aeno coctus fieret* (74. 4)

Les Romains mangeaient-ils leurs coqs ? Oui, répond Jacques André qui se réfère à Plaute (*Aul.*, 401-402)⁵⁹. Si un paysan romain ne devait pas hésiter à manger un vieux coq, le coq figurait-il pour autant au menu d'une *cena* aristocratique ? Apicius ne donne aucune recette pour le coq. Messalinus Cotta, l'ami de Tibère, fut le premier à accommoder des pattes d'oie avec des crêtes de coq⁶⁰, mais ce n'étaient là que des crêtes (Plin., *Nat.*, 10. 52). Héliogabale mangeait des crêtes prélevées sur des coqs vivants (*cristas uiuis gallinaceis demptas*), mais Héliogabale était un Oriental [*HA, Hel.*, 20. 5]. À l'inverse des Romains, les Gallo-Romains mangeaient leurs coqs : « Il est donc

⁵⁷ A. TCHERNIA, *ibid.*, p. 226.

⁵⁸ A. TCHERNIA, *ibid.*, p. 224.

⁵⁹ J. ANDRE, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles lettres, 2009, p.128.

⁶⁰ Alexandre Dumas dit des crêtes de coq que « c'est un plat de famille dont on n'use guère pour les grands repas. » Al. DUMAS, *Grand dictionnaire de cuisine*, Paris, M DCCC LXXIII, p. 107.

indéniable qu'autour de 500 av. J.-C., la chair de la poule et du coq était consommée, après quelques décennies de non-consommation⁶¹. » Pour Trimalchion, le coq est un plat de paysans (47. 10), ce qui ne l'empêche pas d'en faire accommoder un au chapitre 74. Un patricien Romain aurait-il fait cuisiner un coq à la vue de ses convives sans que cela soulève la moindre protestation ou indignation (74. 4-5) ? On peut en douter quand on lit chez Pline que les coqs étaient bien dignes du si grand honneur que leur témoignait la pourpre romaine et qu'ils étaient les principaux maîtres de l'*imperium* romain (*Nat.*, 10. 48-49). Pline fait aussi remarquer que seuls parmi les oiseaux, le coq regarde souvent vers le ciel (*Nat.* 10. 47)⁶².

On objectera que les Romains châtraient parfois les coqs pour en faire des chapons. Un poème de Publilius Syrus, repris au chapitre 55 de la *Cena* en témoigne. Ces chapons résultaient d'un effet inattendu de la *lex Fannia* (161 av. J.-C.). Cette loi somptuaire interdisait e. a. de cuisiner plus d'une poule par *cena*. Excellents casuistes, les Romains châtrèrent de jeunes coqs qu'ils engraisèrent (Plin., *Nat.*, 10. 139-140 ; 10. 50). Mais manger un chapon n'était manger ni une poule ni un coq.

- *Trimalchio uinum sub mensa iussit effundi* (74. 1-2)

« Toute la nation gauloise est très superstitieuse⁶³ », écrit César qui ne donne cependant aucun détail (*Caes.*, *G.*, VI 11-28). Ayant entendu un coq chanter à une heure indue, Trimalchion croit que cela annonce un incendie ou une mort dans le voisinage. Pour conjurer le sort, il fait répandre du vin sous la table. Or, dans ce cas, les Romains utilisaient de l'eau (Plin., *Nat.*, 28. 26).

V. Une Campanie imaginaire

Que l'auteur du *Satiricon* ne connaisse pas la Campanie est bien la surprise la plus piquante de la *Cena*. Au chapitre 53, un *actuarius* (un secrétaire) vient rendre compte à Trimalchion de l'accroissement de ses biens dans son domaine cuméen pour la seule journée du 26 juillet : *in praedio Cumano... sublata in horreum ex area tritici milia modium quingenta* (53. 2).

⁶¹ M. SEIGLE, « Le coq gaulois et le coq des Gaulois : mythes et réalité », *Anthropozoologica*, 51 (2), p. 121.

⁶² L'homme d'Ovide est seul à contempler le ciel (*Met.*, I. 84-86). Cicéron avait déjà exprimé cette idée (*Leg.*, I. 26) et Sénèque la reprendra plus tard (*De Otio*, V, 4). Ceux qui n'ont pas l'expérience de la sagesse, disait déjà Platon, ont, à la façon des bêtes les yeux tournés vers le bas : βροσκημάτων δίκην κάτω ἀεὶ βλέποντες καὶ κεκυφότες εἰς γῆν... (*Rep.*, IX, 586a).

⁶³ *Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus* (*Caes.*, *G.*, VI, 16. 1).

- *Cumae*

Située à peine en retrait du littoral campanien, à quelques kilomètres à l'ouest de Naples, Cumes, connue pour sa Sibylle, l'était aussi pour son ciment (Plin., *Nat.*, 35. 166), son lin d'excellente qualité, dont on tissait des filets de chasse et de pêche (Plin., *Nat.*, 19. 10), ses *patinae* de grandes dimensions (Plin., *Nat.*, 35. 165), renommées (Stat., *Silv.*, 4. 9. 43 ; Mart., 14. 114) qu'Apicius utilisait volontiers (4. 2. 11 ; 5. 4. 2 ; 6. 8. 2...). Sur sa bande côtière, on cultivait des choux et des oignons (Col., 10. 127 ; Plin., *Nat.*, 19. 140). L'endroit était favorable à la pêche au thon (Str., 5. 4. 4). On y célébrait des combats de gladiateurs à une époque où Pompéi gisait sous la cendre (C.I.L. IV. 9983). Mais à la fin du premier siècle ap. J.-C., Cumes était entrée en léthargie. Juvénal approuve son vieil ami de quitter Rome pour s'établir à Cumes qui n'est plus habitée que par la Sibylle : *laudo tamen, uacuis quod sedem figere Cumis/destinet atque unum ciuem donare Sibyllae* (Juv., 3. 2-3).

- Le *praedium Cumanum* de Trimalchion

Il est facile de calculer la superficie du domaine cuméen de Trimalchion. Selon Varron, 5 *modii* (le *modius* ou boisseau valait environ 8 L 75) sont nécessaires pour ensemercer 1 *iugerum* (25 ares) d'épeautre (*triticum*) : *Seruntur fabae modii IIII in iugero, tritici V, hordei VI, farris X, sed non nullis locis paulo amplius aut minus* (Varr., *R.*, 1. 44). Columelle donne à peu près les mêmes chiffres : *iugerum agri pinguis plerumque modios tritici quattuor, mediocris quinque postulat*, — « Le jugère d'un champ gras demande ordinairement quatre boisseaux de froment ; il en faut cinq dans un terrain médiocre » (Col., 2. 9). Pline l'Ancien ne dit pas autre chose : *Serere in iugera temperato solo iustum est tritici aut siliginis modios V...*, — « Dans un sol moyen, il convient de semer cinq boisseaux de blé ou de *siligo* par jugère... » (Plin., *Nat.*, 18. 198). Le rendement peut varier de 10 à 15 : *ex eodem semine aliubi cum decimo redeat, aliubi cum quinto decimo* (Varr., *R.*, 1. 44).

Appliquons ces données au domaine de Trimalchion et supposons un rendement de dix fois l'emblavement :

<i>Modii</i> nécessaires à l'emblavement d'un jugère (25 ares)	jugères emblavés	rendement/jugère exprimé en <i>modii</i> (boisseaux)
5	1	50

Il a donc fallu ensemercer 10.000 jugères avec 50.000 boisseaux de blé pour obtenir une récolte de 500.000 boisseaux. 10.000 jugères = 250.000 ares (10.000 x 25), soit 2500 hectares ou encore 25 km². René Martin écrit : « ... le domaine idéal envisagé par Columelle – nettement plus grand... que le *praedium* catonien, mais n'excédant pas la superficie maximale de 2500 hectares – est une grande propriété dont la

superficie peut varier entre 500 et 1500 hectares⁶⁴. » On devait pouvoir en faire le tour à cheval en une journée⁶⁵. Avec ses 25 km², le domaine de Trimalchion est à la limite de ce que Columelle considère comme un *praedium* raisonnable, mais il reste modeste comparé aux *propriétés grandes comme des provinces* dont parle Sénèque : (*avaritia*)... *prouinciarum nominibus agros colit et sub singulis uilicis latiores habet fines quam quos consules sortiebantur* (Sen., *lr.*, 1. 21. 2), ou comparé aux *fines gentium des praepotentes* (Col., 1. 3. 12). Selon Granius Licinianus (Licin., 36. 35) et Salluste (*Hist.*, III. 48. 19), les lois frumentaires accordaient 5 *modii* de blé par personne et par mois, ce qui pouvait probablement nourrir *une personne et demie* pendant un mois⁶⁶. Rome dévorait à elle seule « 70.000 *modii* de blé par jour (environ 490 tonnes)⁶⁷. » Dès lors, les 500.000 *modii* de Trimalchion auraient pu assurer le ravitaillement en blé de l'*Vrbs* durant près de sept jours. Le problème est qu'il n'y avait pas de culture extensive de blé en Campanie au premier siècle ap. J.-C.

- Le *Campanus ager*

Déjà Polybe vantait la fertilité de la Campanie (Pol., *fr. h.*, 3. 91). Pline en fait l'éloge : salubrité du climat, forêts variées, fertilité (*Nat.*, 3. 41) ; ses vignes, ses vins, son *alica*⁶⁸, son huile (*Nat.*, 3. 60 ; *Nat.*, 18. 109) ; la grosseur de son chaume (*Nat.*, 17. 28) ; son mil (*Nat.*, 18. 100). Florus (II^e s. ap. J.-C.), l'abrégiateur de Tite-Live, tient la Campanie pour la plus belle région du monde dont il souligne la fertilité : *toto orbe terrarum pulcherrima Campaniae plaga est [...] Nihil uberius solo : ideo Liberi Cererisque certamen dicitur* (Flor., *Epit.*, 1. 11. 9). Le Vésuve est la plus belle des montagnes (*pulcherrimus*⁶⁹ *omnium*). Plus surprenant : *Vrbes ad mare, Formiae, Cumae, Puteoli, Neapolis, Herculaneum, Pompeii, et ipsa caput urbium Capua*, — « Près de la mer, les villes de Formies, Cumes, Pouzzoles, Naples, Herculaneum, Pompéi, et Capoue elle-même, la première d'entre elles... » (Flor., *Epit.*, 1. 11. 14-16). Florus semble ignorer que l'éruption du Vésuve de 79 ap. J.-C. a anéanti Pompéi et Herculaneum et que Capoue n'est pas vraiment une ville côtière.

L'éloge de la fertilité campanienne est un poncif. Denys d'Halicarnasse (~60~8 av. J.-C.) a beau affirmer avoir vu les champs campaniens produire trois récoltes par an (DH. 1. 37), lorsque Pompée, en 57 av. J.-C., est chargé d'approvisionner Rome en blé,

⁶⁴ R. MARTIN, *Recherches sur les Agronomes latins*, Paris, 1971, p. 350.

⁶⁵ *Ibid.* p. 349.

⁶⁶ C. VIRLOUVET, *Les lois frumentaires d'époque républicaine*. Publications de l'École française de Rome, 1994, 196, pp. 11-29. Ces lois ne s'appliquaient qu'aux citoyens de Rome.

⁶⁷ Y. ROMAN, *Le Haut-Empire romain, 27 av. J.-C.-235 ap. J.-C.*, Paris, Ellipses, 1998, p. 5.

⁶⁸ L'*alica* est l'amidonner. Cf. aussi Str., 5. 4. 3.

⁶⁹ *Pulcherrimus mons* : l'épithète se retrouve chez Paul le Diacre (~720~799) dans son *Historia Romana (Liber secundus)* et chez Landulfus Sagax (X^e-XI^e s.) qui reprend dans son *Historia miscella (Liber secundus)* les 16 premiers livres de l'*Historia Romana* de Paul le Diacre.

il se rend en Sicile, en Sardaigne et en Afrique, pas en Campanie (Plut., *Pomp.*, 50). Vers 36 av. J.-C., la production céréalière italienne ne parvient plus à nourrir Rome qui doit aller chercher son blé en Sardaigne et en Afrique (Varr., *R.*, 2 pr. 3). Si Pline trouve qu'aucun blé n'est comparable au blé italien pour sa blancheur et pour son poids, il n'évoque nulle part de grandes cultures de blé en Campanie ou dans une quelconque région d'Italie (*Nat.*, 18. 63-66). Jacques André écrit : « Au premier siècle de notre ère, les paysans italiens semblent n'avoir semé de blé que pour leur consommation personnelle. L'importation de blés d'Afrique, d'Égypte, de Sicile, de Gaule et de Sardaigne pour les villes et l'armée a fait réduire à ce point les cultures en Italie que les difficultés d'arrivage dues aux tempêtes ou à de mauvaises récoltes dans les provinces compromettent le ravitaillement, provoquent la spéculation et la disette⁷⁰. » René Martin note : « ... sous le règne de Néron ... l'éloge de l'Italie n'est plus du tout d'actualité, et l'agriculture italienne est même en plein marasme⁷¹. » À l'époque flavienne, le ravitaillement en blé de l'*Vrbs* était assuré par l'Égypte pour un tiers et par l'Afrique pour deux tiers (Jos., *B. J.*, 2. 16. 382-386)⁷².

La deuxième loi agraire de Jules César, la *lex Iulia* de 59 av. J.-C., avait ordonné le partage des terres campaniennes (Caes., *C.*, I, 14 ; Cic., *Att.*, II, 16 ; DC, XXXVIII, 7 ; Plut., *Cat. Min.*, 33 ; Plut., *Cic.*, 26 ; Suet., *Caes.*, 20, 1 ; Vell., II, 44). Claude ordonna que l'*ager cuméen* fût attribué aux vétérans selon leurs grades : *ager eius in iugeribus veteranis pro merito est adsignatus iussu Claudii Caesaris* (*Lib. Col.*, 1. 10. 23).

Dès lors, comment expliquer cette culture extensive de blé à Cumes ? Sans doute l'auteur du *Satiricon* ne connaissait-il de la Campanie que le vieux cliché : la Campanie est *le grenier à blé de l'Italie*⁷³. Probablement savait-il aussi que Pompéi gisait sous la cendre. Arbiter ignorait la situation de l'agriculture campanienne, mais « on sait que la grande propriété constituait en Gaule la structure agraire dominante⁷⁴. » Ainsi la Villa de Montmaurin près de Toulouse faisait 7000 Ha⁷⁵. C'est près de trois fois plus que le *praedium cumanum* de Trimalchion. Pétrone pouvait donc simplement transposer dans son roman la situation qu'il avait sous les yeux en Narbonnaise⁷⁶.

Le consul de Néron connaissait bien Cumes. C'est là qu'il s'est suicidé (Tac., *Ann.*, 16. 19. 1). Il savait aussi ce qu'était l'annone. Jamais il n'aurait situé une monoculture extensive de blé à Cumes.

⁷⁰ J. ANDRÉ, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, Les Belles lettres, 2009, p. 52.

⁷¹ R. MARTIN, *Recherches sur les agronomes latins*, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 391.

⁷² Chez Ps. Aurelius Victor, la part de l'Égypte était de vingt millions de boisseaux (*Epit.*, 1).

⁷³ L'expression se trouve chez Cicéron : *cellam atque horreum Campani agri...* (*Agr.*, 2. 89).

⁷⁴ R. MARTIN, *Recherches sur les agronomes latins*, Paris, Les Belles Lettres, 1971, pp. 78-79.

⁷⁵ *Ibid.* p. 349.

⁷⁶ Christian Goudineau juge de telles estimations « hasardeuses ». Cf. Chr. GOUDINEAU, *Regard sur la Gaule*, Arles, Actes Sud, 2007, p. 397.

- *Baias relegatus* (53. 10)

Il y a deux occurrences de Baïes dans le *Satiricon*.

- °Un *atriensis* de Trimalchion est, pour on ne sait quelle raison, puni et envoyé à Baïes. Située à quelque 230 km au sud de Rome, au nord du golfe de Naples, à proximité de la base navale romaine de Misène, face à Pouzzoles, Baïes était un lieu de villégiature pour les riches Romains. C. Marius, Pompée, César, Cicéron, Varron, Claude... y possédaient des villas somptueuses. Avant que la ville ne fût submergée par le bradyséisme, la *Via Herculanea* reliait Baïes à Pouzzoles. Les fouilles archéologiques n'y ont trouvé aucune trace d'édifices publics (forum, temples...). Baïes était à la fois une station thermale réputée pour ses eaux chaudes et sulfureuses (Plin., *Nat.*, 31. 4 ; Jos., *A. J.*, 18. 249 ; Flor., *Epit.*, 1. 11. 10 ; 1. 22. 92) et un lieu où l'on pouvait se livrer à toute espèce de débordement sans prendre la peine de se cacher : αἱ Βαῖαι καὶ τὰ θερμὰ ὕδατα τὰ καὶ πρὸς τρυφήν καὶ πρὸς θεραπείαν νόσων ἐπιτήδεια (Str., 5. 4. 5). Pour Cicéron, Baïes est synonyme de *libidines, amores, adulteria, Baias, actas, conuiuia, comissationes, cantus, symphonias* (*Cael.*, 35). « Non seulement, dit Varron, les filles non mariées se donnent à tous, mais encore les vieillards redeviennent de petits garçons et beaucoup de petits garçons deviennent de petites filles », — *quod non solum innubae fiunt communis, sed etiam ueteres repuerascunt et multi pueri puellascunt* (Varr., *Men.* XI. *Baiae*, fr. XLV. 154. 6). Properce engage Cynthie à quitter au plus vite Baïes la corruptrice (1. 11. 27). Ovide compte Baïes parmi les lieux favorables aux rencontres amoureuses (Ov., *A. A.*, 1. 255). Qui cherche un lieu de retraite n'ira pas à Baïes, qui « devient le repaire des vices. C'est là que la débauche s'autorise le plus, là elle se débride plus qu'ailleurs, comme si ce lieu exigeait une certaine licence », — *deuorsorium uitiorum esse coeperunt. Illic sibi plurimum luxuria permittit, illic, tamquam aliqua licentia debeat loco, magis soluitur* (Sen., *Ep.*, 51. 3). Pour Juvénal, Baïes est le refuge des prodiges qui se déroberont à leurs créanciers en dégustant des huîtres (Juv., 11. 46-55). Étrangement, Martial n'évoque pas la réputation sulfureuse de Baïes. Pour lui, Baïes est une station balnéaire, un *litus aureum*, les *superbae blanda dona Naturae* (11. 80). C'est à Baïes que naquit l'ostréiculture (Plin., *Nat.*, 9. 168). Apicius propose une recette locale, *l'embractum Baianum*, préparation cuite de fruits de mer (9. 11). Comme on voit, Baïes n'était pas précisément le bague. Aucun Romain n'aurait tenu une relégation à Baïes pour une sanction disciplinaire. Que la mesure de relégation prise à l'encontre de *l'atriensis* ait été décidée à l'insu de Trimalchion ne justifie en rien son caractère fantasque.
- Au chapitre 104, Tryphène, une femme qui voyage pour son plaisir, dit que Neptune dont elle avait vu la statue dans le tétrastyle de Baïes lui avait parlé dans un songe : *nam et mihi simulacrum Neptuni, quod Bais tetrastylo*

notaueram, uidebatur dicere (Sat. 104.1). En employant le mot *tetrastylum*, Pétrone ne risquait pas de se tromper, le temple tétrastyle étant très répandu dans le bassin méditerranéen. On mentionnera pour la Narbonnaise les colonnes antiques de Riez, vestiges d'un temple tétrastyle. Seulement... comme il vient d'être dit, il ne semble pas qu'il y ait eu de temples à Baïes.

Une conclusion s'impose : contrairement au consulaire T. Petronius Niger, l'auteur du *Satiricon* ne connaissait pas la Campanie.

VI. Une certaine *Graeca urbs*

La *Cena* se tient dans une ville grecque, dit Pétrone, sans plus de précisions (*Graeca urbs*, 81. 5). Pour la plupart des spécialistes, il s'agit d'une ville portuaire campanienne. Mommsen situait la *Cena* à Cumès⁷⁷. Pour Hubert Zehnacker et Jean-Claude Fredouille la *Cena* a lieu dans « une ville côtière de la Campanie⁷⁸ ». Pour Pierre Grimal, c'est « peut-être à Pouzzoles⁷⁹ ». Gareth Schmeling⁸⁰, Giulio Vannini⁸¹, Peter Habermehl⁸² pensent de même. Pour Étienne Wolff, il s'agirait d'« une ville hellénisée d'Italie méridionale située sans doute en Campanie⁸³ ». Après avoir réfuté Mommsen, Charles Dubois développe une argumentation qui l'amène à situer l'action à Naples⁸⁴, « place forte de l'hellénisme linguistique et culturel⁸⁵. » Olivier Sers penche pour Thurii⁸⁶.

La première réflexion qui s'impose à l'esprit est : « Pourquoi une ville campanienne ? Où est-il écrit dans le *Satiricon* que la *Graeca urbs* est campanienne ? » Mais admettons qu'il en soit ainsi. L'énoncé du problème est alors très simple : de quel

⁷⁷ Th. MOMMSEN, « Trimalchios Heimath und Grabschrift », *Hermes*, 1878, 13. Bd., H. 1 (1878), pp. 106-121. Le passage concerné est à la page 111.

⁷⁸ H. ZEHACKER, J.-Cl. FREDOUILLE, *Littérature latine*, Paris, P.U.F, 1993, p. 248.

⁷⁹ P. GRIMAL, *La littérature latine*, Paris, Fayard, 1994, p. 413.

⁸⁰ G. SCHMELING, *A Commentary on the Satyricon of Petronius*, Oxford University Press, 2011, xxiii.

⁸¹ G. VANNINI, *Petronii Arbitri Satiricon 100-115*, De Gruyter, 2010, p. 5.

⁸² P. HABERMEHL, *Petronius. Satyricon 79-141. Ein philologisch-literarischer Kommentar*, De Gruyter, 2006, p. 38.

⁸³ Ét. WOLFF, *Le roman grec et latin*, Paris, Ellipses, 1997, p. 40.

⁸⁴ Ch. DUBOIS, *Pouzzoles antique (histoire et topographie)*, Paris, 1907, pp. 380-381.

⁸⁵ *Dictionnaire de l'Antiquité*, sous la direction de J. LECLANT, s. v. *Neapolis*. L'article est rédigé par O. de Cazanove.

⁸⁶ *Pétrone. Satiricon*, Texte établi par A. ERNOUT, amendé, traduit et commenté par O. SERS, Paris, 2001, p. XXV.

port du littoral tyrrhénien un bateau de commerce, profitant de la brise de terre, doit-il appareiller quand on sait qu'il sombrera le jour même au large de Crotonne ? Quelle était la vitesse des bateaux de commerce de l'époque ? Les vitesses extrêmes recensées par Pascal Arnaud varient entre 1.6 et 7 nœuds⁸⁷, mais « ... la recherche d'une vitesse moyenne des navires anciens... est sans doute une quête aussi vaine que désespérée⁸⁸... » Fixons donc arbitrairement la vitesse moyenne du bateau de Lichas à 3.5 nœuds. La distance entre Pouzzoles (ou Naples) et Crotonne, soit 175 milles nautiques (324 km), nécessiterait 50 heures de navigation à un bateau de commerce filant 3.5 nœuds de façon continue, ce bateau ne devant connaître ni bonace ni vent debout. Le tableau ci-dessous donne les distances parcourues par un bateau filant 3.5 nœuds de façon constante, le nœud équivalant à 1, 85 km. :

Temps écoulé depuis le départ	Distance parcourue en km
1h	1.85x3.5=6km475
2h	12.950
3h	19.425
4h	25.9
5h	32.375
6h	38.85
7h	45.325
8h	51.8
9h	58.275
10h	64.475
11h	71.225
12h	77.700
...	...
50h	324

⁸⁷ P. ARNAUD, *Les routes de la navigation antique*, Paris, Éd. Errance, 2005, pp. 102-104.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 99.

Trois remarques s'imposent toutefois :

- le récit de ce qui se passe sur le bateau entre l'appareillage et le naufrage ne rend pas compte de cinquante heures de course.
- le bateau de Lichas s'encalmine et affronte une tempête violente qui le ramène en arrière. Ces virevoltes pouvaient être spectaculaires. Cicéron qui avait embarqué à Leucopétra y fut ramené par l'auster après avoir parcouru 300 stades (*Att.*, 16. 7. 1).
- si le bateau de Lichas est parti d'un port campanien, il doit impérativement avoir affronté Charybde et Scylla pour atteindre Crotonne. Quoique le *Satiricon* comporte plusieurs allusions à l'*Odyssee* (97, 98, 126, 127, 132), il n'y a pas un mot sur la traversée du *Siculum fretum* qu'Ulysse a emprunté deux fois (*Hom., Od.*, 12) et qu'Enée a évité sur les conseils d'Hélénus (*Verg., En.*, 3. 429-432). Bien que ce détroit inspirât encore une réelle inquiétude au premier siècle de l'Empire (Mela, 2. 115 ; *Sen., Ep.*, II. 14. 8, IX. 79. 1 et *Marc.*, 17. 2 ; *Plin., Nat.*, 3. 87), Pétrone n'y fait pas la moindre allusion.

La logique mathématique impose que le bateau ait quitté un port nettement plus proche de Crotonne.

Deux villes portuaires pourraient être cette *Graeca urbs* : Caulonia et Scylletium. Mais Caulonia, jadis fondée par les Achéens, était déserte depuis que ses habitants, chassés par les Barbares, furent forcés de passer en Sicile où ils fondèrent une autre ville de même nom (*Str.*, 6. 1. 10). Reste Scylletium. Les Romains envoyèrent une colonie à Scylletium en 123 av. J.-C. « Sous Nerva, la population en fut fortifiée par un nouvel établissement de vétérans comme colons. La ville prit alors le nom de Colonia Minervia Nervia Augusta Scolacium. Nous les lisons dans une inscription découverte en 1762 à 1.800 mètres de la moderne Squillace... inscription qui mentionne la construction d'un aqueduc apportant des eaux à Scolacium, exécuté en 143 après J.-C. aux frais de l'empereur Antonin⁸⁹. » La distance entre Scylletium et Crotonne (environ 80 km) fait de Scylletium un point de départ plus satisfaisant pour la raison, mais tout aussi improbable que Cumès, Pouzzoles, Naples, Thurii ...

Difficulté supplémentaire : quelle leçon choisir ? En effet, au chapitre 114. 3, le bateau de Lichas est poussé vers la Sicile chez Alfred Ernout et Michael Heseltine (*Siciliam modo uentus dabat*) alors que chez Niklas Holzberg, c'est de Sicile que vient le vent (*Sicilia modo uentum dabat*). La leçon de Holzberg, plus conforme au génie du latin, est attestée notamment chez Sénèque (*Nat.*, 1. 2. 9) et chez Pline (*Nat.*, 18. 328). La suite de la phrase n'est pas moins problématique : *saepissime Italici litoris aquilo possessor conuertebat huc illuc obnoxiam ratem*. Que faire de cet aquilon ? Si l'aquilon souffle, on est en période hivernale, la mer est fermée du 11 novembre au 10 mars. Lichas est un patron indépendant et en tant que tel, il peut bien sûr naviguer en période de *mare claustrum*, mais à ses risques et périls. Pourtant, rien dans le texte

⁸⁹ Ch.-Fr. LENORMANT, *La Grande-Grèce, Paysages et histoire*, t. 2, Paris, 1881, p. 343.

n'indique que l'on soit en hiver. Les passagers ne sont pas angoissés. Mais si c'est l'hiver, qu'en est-il de la brise de terre qui nécessite une différence de température entre la mer et la terre ? Par ailleurs, l'aquilon, vent du NNE, souffle principalement le long du littoral adriatique. Le bateau de Lichas naviguerait-il le long du littoral adriatique ? Le consul T. Petronius Niger savait très bien qu'en partant d'un port campanien à l'aube on ne pouvait atteindre Croton l'après-midi.

Faire de la *Graeca urbs* une ville du littoral campanien, c'est oublier que la Sicile ne manquait pas de villes portuaires grecques et que la géographie pour Pétrone est quelque chose de très approximatif.

Convenons humblement que le lieu de la *Cena* est indéterminable et que le *Satiricon* a suffisamment pâti de conjectures inutiles. André Gide a minutieusement décrit les multiples difficultés que l'on rencontre quand on s'attelle à traduire l'anglais de Shakespeare⁹⁰. *A fortiori* quand il s'agit de textes grecs ou latins.

Conclusions

Dépouillée de toute exégèse, la *Cena* acquiert une tout autre cohérence si on l'inscrit dans un cadre narbonnais. Le vocabulaire et les éléments descriptifs sont narbonnais. Certains comportements sont gaulois. La *Cena* n'est pas un récit intemporel. Elle s'intègre dans un moment de l'histoire. On peut quand on lit la *Cena* en escamoter les difficultés. Ainsi en est-il de ce *tunc* agaçant (76. 3) ou encore des exportations de Trimalchion, *uinum*, *lardum*, *fabam*, *sepladium*, *mancipia* (76. 6) dont la doxa ne rend pas compte. Mais qu'on le veuille ou non, ces mots ne sont pas anodins. Ils viennent obligatoirement de quelque part. La langue de la *Cena Trimalchionis* semble bien être le latin vulgaire qui se parlait à Massilia⁹¹.

L'écriture de la *Cena* donne à penser que son auteur est un écrivain régionaliste, un Narbonnais, probablement un Massiliote. Le fait le plus notable est son ignorance de la Campanie.

⁹⁰ W. SHAKESPEARE, *Œuvres complètes*, Tome I, Bibliothèque de la Pléiade, 1959.

⁹¹ Il peut sembler sacrilège de comparer la *Cena Trimalchionis* aux *Dialogues de Virgile* que publiait un hebdomadaire bruxellois aujourd'hui disparu. Il s'agissait de dialogues particulièrement savoureux écrits en marollien littéraire. Cette comparaison ne parlera qu'au lecteur belge d'un certain âge, mais le lecteur peut se reporter à un article particulièrement intéressant de Paul Aron, disponible sur la toile : [L'invention du marollien littéraire - Le Carnet et les Instants](#). Pourquoi cette comparaison intempestive ? Parce que, si seul un Bruxellois peut écrire en marollien, seul un Massiliote pouvait écrire dans le latin de Massilia.